L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 31 MAI.

Causerie Scientifique.

Association française pour l'avancement des sciences.—M. Mercadier : expériences sur les intervalles musicaux.—M. Tyndall : propagation du son à la surface de la mer ; anciennes théories, anciennes observations confirmées ; observations de M. de Humboldt dans les Andes.—Les poussières de l'air. M. Gaston Tissandier détermine leur poids dans un mètre cube d'air, leur nature, leur origine ; observation de M. Nordenskiöld.

L'association française pour l'avancement des sciences, fondée, il y a trois ans, dans le but exclusif "de favoriser par tous les moyens en son pouvoir le progrès et la diffusion des sciences au double point de vue du perfectionnement de la théorie pure et du développement des applications pratiques," tient chaque année une session solennelle et générale dans l'une des principales villes de France. La ville de Lille est désignée, cette année, pour la réunion des membres qui font partie de cette savante et importante association ; l'année dernière, ce fut à Lyon qu'ils s'assemblèrent ; l'année précédente, ce fut Bordeaux qui eut l'honneur de voir la première séance de ses savantes réunions.

Les comptes-rendus viennent d'en être publiés. Ils forment un beau volume, considérable autant par l'abondance des matières que par la diversité des sujets traités et des questions débattues.

Je n'en tiendrai donc à une curieuse communication de M. E. Mercadier sur les intervalles musicaux. On sait que Pythagore, après avoir comparé entre elles les longueurs de flûtes rendant les divers sons de la gamme naturelle, avait représenté les intervalles musicaux par les nombres suivants :

Ut	Ré	Mi	Fa	Sol	La	Si	Ut
1	9	81	4	3	27	243	2
1	8	64	3	2	16	128	2

C'est-à-dire par les nombres multiples de 2 et de 3.

Aristoxène, disciple d'Aristote, Ptolémée, Zarlin et la majorité des musiciens avaient adopté un autre système où entre les nombres 5.

M. Mercadier a recherché expérimentalement quel était celui des deux systèmes qui se rapprochait le plus de la réalité. Après de nombreuses expériences faites avec le concours d'artistes éminents tels que MM. Léonard et Séligman, l'ingénieur et habile physicien a reconnu que les nombres de Pythagore représentent les intervalles des sons mélodiques, et que ceux de Zarlin se rapportent aux intervalles harmoniques.

La méthode employée est à peu de chose près la même que celle de M. Lissajous, qui a su non-seulement rendre visibles les vibrations des corps sonores, mais encore les a forcées de s'inscrire elles-mêmes sur un papier noirci au noir de fumée. Le corps en vibration porte un style léger qui trace un lit silion sur une bande de papier en contact avec lui et portée par un appareil mouvement circulaire. C'est le même principe et le même appareil que M. Marey a appliqué à l'inscription des pulsations du pouls et à l'enregistrement du temps de la marche chez l'homme et les animaux. L'appareil de M. Lissajous et celui de M. Mercadier, est beaucoup plus sensible que ceux de ce mécanicien physiologiste, puisqu'il doit inscrire des vibrations dont le nombre peut aller jusqu'à 73,000 par seconde.

La propagation du son et la distance où il cesse d'être perceptible vient d'être l'objet d'expériences nombreuses de la part du physicien Tyndall. Elles sont intéressantes au point de vue de la distance à laquelle cessent d'être perçus en mer les signaux sonores par les temps de brumes et, par suite, des sémaphores de la nuit. Il s'agissait de savoir si cette distance était suffisante pour prévenir les abordages.

Les résultats obtenus par l'éminent physicien diffèrent peut de ceux que la théorie indiquait et qu'avaient déjà confirmés les nombreuses observations de nos savants membres du Bureau des longitudes et de celles de Humboldt, dans les Cordillières des Andes.

C'est au père Mersenne que l'on doit les premières indications de ce genre de recherches. "Lorsque nous voyons, dit ce contemporain de Descartes, un bûcheron abattre du bois dans une forêt, à une distance un peu considérable, nous reconnaissons immédiatement que le bruit de chaque coup de hache met un temps sensible pour arriver jusqu'à notre oreille ; de même encore lorsque nous observons de loin l'explosion d'une pièce de canon, nous apercevons la lumière avant d'entendre le bruit.

"La propagation du son n'est donc pas instantanée. Avec quelle vitesse se fait-elle ? C'est ce que personne n'a encore jusqu'ici. Aussi indiquerai-je ici les expériences qui me paraissent pouvoir conduire à quelque chose de certain sur cette matière.

"Il faudra d'abord se servir de canons de calibres différents, pouvant être entendus à deux lieues ; secondement, il faudra les tirer par divers temps et les placer, pour entendre les coups, tantôt sous le vent, tantôt en direction contraire, troisièmement, en prendre un clon à deux pieds et demi portant une petite partie inférieure, et, en observant les oscillations, on déterminera exactement le nombre de secondes qui s'écoule depuis le moment où l'on verra la flamme du canon jusqu'à celui où l'on entendra le bruit ; quatrièmement, il faudra entendre le bruit à trois distances différentes, savoir : à deux lieues, à une lieue, à une demi-lieue, afin de reconnaître si l'espace parcouru est ou non proportionnel au temps employé à le parcourir.

"En troisième lieu, on fera l'expérience par des nuits d'été et d'hiver, par des temps humides et serains, afin de s'assurer si la différence des distances de l'ère amène des différences correspondantes dans la vitesse de propagation...."

Tel était le programme de Mersenne. Il fut suivi cent ans plus tard, en 1738, par une commission de l'Académie des sciences. Les résultats obtenus par celle-ci furent contrôlés et pour la plupart confirmés par les membres du Bureau des longitudes, dans les expériences faites de 1822. Les voici résumées en peu de mots :

La vitesse de propagation du son dans l'air est 332 mètres à la température zéro. Elle s'augmente avec la température de zéro de gré. Elle augmente avec la température. Elle est influencée par la direction du vent, surtout quand celle-ci fait un angle droit avec la ligne qui relie entre elles les stations d'expériences ; le vent directement contraire diminue la distance du son mais dans une proportion moindre que lorsque les circonstances précédentes se produisent. L'intensité, la gravité, l'acuité des sons n'ont aucune influence sur leur vitesse de propagation. C'est là une expérience curieuse, on ont-elle, qu'une distance considérable entendre jouer un orchestre sans que les morceaux soient défigurés par la distance.

On admet généralement encore que le son se propage aussi facilement en montant au-dessus du sol qu'en descendant vers lui ; on va même parfois plus loin : on dit qu'il monte. M. de Humboldt, dans les Cordillières des Andes, a constaté certains faits qui tendraient à faire adopter une opinion contraire. Il a remarqué à plusieurs reprises que, dans l'ascension des hautes montagnes des Andes, la voix de ses compagnons placés au-dessus de lui parvenait jusqu'à lui, tandis qu'il ne pouvait se faire entendre d'eux. La propagation du son serait donc plus facile à la descente qu'à la montée.

La nuit, le son se fait entendre plus loin que pendant le jour. Cela dépend de plusieurs causes : du silence plus grand pendant la nuit que pendant le jour ; de l'humidité de l'air plus grande également pendant la nuit. Or, on sait que l'eau conduit mieux le son que l'air. Par conséquent, au temps de brouillard, facilitera la propagation du son à une plus grande distance.

Tous ces principes, tous ces faits d'observations ont été confirmés par les expériences de Tyndall. Ainsi, par une brume épaisse, la distance où le son du canon tiré sur les côtes d'Angleterre et de la troupe marine cessait d'être perceptible dépassa cinq lieues. Elle n'était plus que de trois kilomètres par un temps clair, mais très chaud. Cela se conçoit, si l'on réfléchit un instant aux mouvements dont l'air doit être affecté à la surface de l'eau ardemment chauffée par les rayons d'un soleil d'été (les expériences ayant lieu au mois de juin et de juillet).

L'eau réduite en vapeur par la radiation solaire s'élève perpendiculairement et produit ainsi dans l'atmosphère un courant qui fait un angle droit avec la ligne qui joint les deux stations où se tiennent les expérimentateurs.

Ajoutez à cela que l'atmosphère est loin, dans de telles circonstances, de présenter un milieu homogène. Ici elle est plus dense, là elle est plus raréfiée, et par conséquent l'onde sonore, ne parcourant plus dans milieux homogènes, est réfléchie en partie sur un point, déviée sur un autre, de telle sorte qu'elle n'arrive à l'oreille de l'observateur qu'après des vicissitudes de toutes sortes.

Un ciel nuageux est favorable à la propagation du son. Les nuages font alors l'office d'un écran réflecteur. En somme, les expériences de M. Tyndall confirment que les conditions les meilleures pour qu'un signal sonore soit entendu à une grande distance, ou au moins à une distance suffisante pour prévenir les abordages et les sinistres maritimes sont un ciel nuageux et un temps brumeux. Elles sont celles aussi où les signaux sonores sont le plus nécessaires.

Chacun connaît ces poussières légères qui voltigent incessamment dans l'air et que décèle le rayon du soleil furtif qui, par les fentes des volets fermés à cause de la chaleur ou de la trop grande lumière, pénètre dans nos appartements. De toutes formes et de toutes figures, filamentaires ou moins allongés, atômes crochus, granules arrondis, poussière opaque ou transparente, tout cela monte, descend, se choque, se heurte, s'entrelace et resplendit d'un merveilleux éclat au sein de l'obscurité de l'ombre environnante. Cette poussière tombe sans cesse et sans cesse renouvelée, le nombre immense des grains tombés ne diminue en rien le nombre de ceux qui flottent encore et peuplent l'air de leurs innombrables légions.

M. Gaston Tissandier, l'habile directeur et rédacteur en chef de la *Nature*, journal de science illustré, a voulu en étudier la quantité et la nature. Il a fait passer dans un appareil à boules remplies d'eau pure, un mètre cube d'air ; il s'est assuré que l'air, à sa sortie de l'appareil, ne contenait plus aucune poussière. C'est ainsi qu'il a pu calculer qu'un mètre cube d'air, après une pluie abondante, contenait 6 milligrammes de poussières. Après six ou huit jours de sécheresse, le poids des poussières augmente ; il peut s'élever jusqu'à 25 milligrammes par mètre cube.

En prenant le nombre de 10 milligrammes comme moyenne en admettant que par vingt-quatre heures nous aspirons dans nos poumons un mètre cube et demi d'air, c'est donc 15 milligrammes de poussières de toutes sortes et de toute nature que nous absorbons chaque jour ; au bout de l'année, cela fait un peu plus de 5 kilogrammes.

Ce poids n'est pas effrayant ; mais quand on songe qu'il résulte de la lente accumulation de particules assez ténues pour être ordinairement invisibles et telles que le toucher le plus délicat ne puisse faire soupçonner leur présence, on ne laisse pas que d'être étonné du nombre prodigieux de corpuscules venus on ne sait d'où, qu'il nous faut engloutir sans cesse.

M. Gaston Tissandier, après avoir pesé cette poussière impalpable, en a déterminé la nature. Le microscope lui a montré un grand nombre de cellules organiques et des matières minérales cristallisées. L'analyse chimique lui a permis de reconnaître que cette poussière flottante était composée pour un tiers de matières silicieuses insolubles, le dernier tiers étant soluble dans l'eau et les acides. Cette dernière partie contient du fer en assez grande quantité. Le jeune et studieux savant, comparant ce résultat de ses expériences avec un fait constaté dans les régions polaires par un savant Suédois, M. Nordenskiold, n'hésite pas à attribuer à ce fer une origine extra-terrestre.

En effet, le savant chimiste dont je viens d'écrire le nom fit connaître à l'Académie des sciences la curieuse observation suivante : après une abondante chute de neige, au lieu de voir la surface de la couche de neige qui recouvrait la terre éclater par sa blancheur immaculée, il remarqua qu'elle était uniformément grise sur une grande étendue ; une même couche de neige avait partout recouvert la neige antérieurement tombée. M. Nordenskiold recueillit cette poussière, l'analysa et lui reconnut la même composition qu'aux dernières nouvelles tombées du ciel. Il se pourrait donc, ajoute M. Tissandier, que la présence du fer par lui constatée dans les poussières atmosphériques n'eût pas d'autres causes que la chute continuelle et lente de matières cosmiques. Il n'y a rien d'impossible dans une semblable supposition.

L. CHARMOLUE.

FEUILLETON

LE CRIME DU CAPITAINE.

ROMAN

PAR M. LOUIS REYNAUD.

PROLOGUE

IX—Suite.

Débarqué à Marseille dans les premiers jours du mois d'octobre, il ne s'y arrêta que le temps de faire visiter sa fille à Mme Sophie, de prendre congé d'elle et se dirigea immédiatement sur Lyon. C'est aux environs de cette ville, chez sa belle mère, qu'habitaient sa femme et sa fille.

Un soir, à la tombée de la nuit, il arriva devant la maisonnette où Claire avait cherché un asile pendant l'absence de son mari. Il frappa à la porte vive qui fermait le jardin du côté de la route, il vit une fillette de sept ans, vêtue de deuil, et reconnut son enfant. Son cœur se serra comme à l'approche d'un malheur, car, en dépit de tout, il n'était pas encore si complètement endurci qu'il fût insensible à la perte de quelque chose qu'il avait aimé. Il s'élança et vint tomber à genoux, aux pieds de sa fille, qui se mit à pousser de grands cris en l'embrassant, tandis que même temps, Bucaille accourait. Elle était en noir comme la petite. En voyant son gendre elle fondit en larmes, et, lui ayant tres bras :

—Ah ! mon ami, s'écria-t-elle, quel malheur !

—Quoi ? de quel malheur parlez-vous ? Vous n'avez donc pas reçu ma lettre ? —Quelle lettre ?

—Miséricorde ! Il ne sait rien. Claire est morte.

—Morte ! répéta machinalement le capitaine, qui fut tout surpris de ne sentir dans son cœur aucun déchirement.

—Oui, subitement, dans la nuit du 11 au 12 septembre.

Il frissonna. Sa femme avait rendu le dernier soupir à l'heure où il assassinait Mme Sophie. Une épouvante indicible s'empara de Juli. Afin d'échapper aux plaintes de sa belle-mère et de rester seul, il feignit un morne désespoir et courut s'enfermer dans la chambre préparée pour lui. Il passa une nuit affreuse, plus effrayé de la coïncidence qui le faisait reprendre qu'affligé de la mort de sa femme. Le drame qui se déroula en lui dut être terrible, car, au matin, son visage portait des traces évidentes de fatigue et d'insomnie. Néanmoins, il se montra calme, et après avoir entendu le récit du douloureux événement, il parut ne vouloir chercher des consolations que dans les caresses de son enfant.

Le lendemain, il annonça son dessein de partir. Il prit diverses dispositions relatives à sa fille, qu'il comptait laisser durant quelques mois dans cette maison, et promit de revenir bientôt. A trois jours de là, il arrivait à Londres, où il se mêlait de la désintéresser des diamants de Mme Sophie, et d'où il devait aller au Havre afin d'y faire connaissance avec le notaire Rulentel.

Malory était un voleur de profession et d'avoir des relations avec des recéleurs, il n'est pas aussi facile qu'on pourrait le supposer de se défaire de bijoux volés. A Paris, notamment, les formalités imposées par la police aux joailliers sont telles, qu'il n'en est pas un seul qui consente à devenir acquéreur de diamants d'une grande valeur sans s'enquérir du nom, de l'adresse, de la profession, en un mot de l'état social de la personne qui les lui propose.

A Londres, les facilités pour le commerce occulte des objets provenant de vols sont beaucoup plus grandes, et c'est là que la plupart des malfaiteurs vont se débarrasser du produit de leurs rapines. Malory n'avait pas hésité à en faire autant. Il cherchait avant tout à entourer de mystère sa fortune naissante et à éviter de donner des explications sur la manière dont les diamants de Mme Sophie étaient arrivés dans ses mains. C'est ce qui le décida à entreprendre le voyage de Londres. A peine arrivé dans cette ville, où il ne comptait séjourner que le temps nécessaire à son opération, il se mit à la recherche d'un bijoutier complaisant.

Mais il ne connaissait personne qui pût le mettre sur la trace de ce qu'il désirait trouver. En outre, son audace n'était pas encore à la hauteur du crime qu'il avait commis et il ne savait comment s'y prendre pour aller proposer ses diamants à un marchand qui, en appréciant leur valeur, se montrerait peut-être curieux et voudrait savoir de quelle manière ils étaient parvenus. Il éprouvait donc le plus grand embarras. Dans le Strand, il passa et repassa plusieurs fois devant les brillants magasins dans les vitrines desquels s'étalaient de merveilleuses pierreries. A chaque instant, il se disait :

—J'entre dans celui-ci.

Il s'avançait jusqu'à la porte. Mais, là, il s'arrêtait, collait son front à la vitre, jetait un regard dans l'intérieur ; et soit que le magasin fût rempli d'acheteurs, soit qu'il ne trouvât point le visage du patron ou de ses commis à son gré, il revenait sur ses pas et allait recommencer le même manège devant une autre boutique. Il était d'ailleurs en proie à un trouble inexprimable. Il lui semblait que la preuve de son crime était écrite sur son front en lettres flamboyantes, et que les passants se retournaient pour le regarder en face. A chaque pas, un policeman s'était dirigé de son côté, il tressaillit, comme s'il eût été sur le point de se voir arrêter.

—Je n'oserai jamais, pensa-t-il.

Et il se mit à marcher au hazard. Il n'entendait rien de ce qui se disait autour de lui ; il ne comprenait pas l'anglais, et les rues de cette immense ville où il venait pour la première fois s'étendaient devant ses pas comme un dédale. C'est ainsi qu'il se trouva sur les bords de la Tamise, non loin des docks, dans le quartier qu'habitent en général les matelots à terre. Là, de chaque côté des rues qui aboutissent au quai, s'élèvent des cabarets obscurs, semblables à des coupe-gorge, à la vitrine desquels on voyait des modèles de navires et dont la porte était surmontée d'un mât auquel étaient attachés des pavillons de toutes les nations. Ces enseignes désignent aux matelots en quête d'un domicile les lieux où, moyennant argent, ils trouveront la table et le lit. Dans ces cabarets, ils rencontrent des complaisances, des facilités qui les séduisent, le crédit, l'argent, des plaisirs à leur portée. On les y exploite de la manière la plus honteuse. On les gruge. On vide leur escarcelle. Malheur à eux si, débiteurs de l'établissement, ils se trouvent dans l'impossibilité d'acquitter leur dette ! Ils deviennent alors une marchandise véritable, l'objet d'un marché dégradant, et sont dans la nécessité de contracter un engagement avec le capitaine d'un navire prêt à partir, à un prix souvent infime, dont leur créancier, sous prétexte de se rembourser, touche la meilleure part. *Les lodging-houses* — ainsi se nomment ces cabarets — sont de véritables souricières et l'une des plus hideuses places de Londres.

C'est dans le quartier des marins que le hasard avait conduit Malory. Il marchait depuis longtemps préoccupé, dans des conditions de corps et d'esprit qui doublaient sa fatigue. Il était deux heures de l'après-midi. Il se rappela qu'il était à jeun. Il s'arrêta, regardant à droite et à gauche, cherchant en quel endroit il pourrait prendre un repas dont il avait le plus grand besoin. Il ne vit rien que les cabarets borgnes que nous venons de décrire. Quelque répugnance qu'il éprouvât à pénétrer dans l'un d'eux, la faim parla plus haut. D'un regard il embrassa la longue file de maisons qui s'allongeait devant lui, choisit celle dont l'aspect lui parut le moins sinistre et entra.

Il se trouva dans une vaste salle qui n'avait d'autres meubles que des tables, des bancs de bois fixés au plancher et un comptoir chargé de viandes froides, de pots remplis de bière. Çà et là étaient assis quelques matelots et des filles au visage flétri qui mangeaient et riaient avec eux. Deux garçons servaient les consommateurs, obéissant aux ordres d'un homme assis derrière le comptoir, et qui n'était autre que le patron de l'établissement.

C'est vers cet homme que Malory se dirigea. Il désigna du doigt un rosbeaf saignant, une demi-pinte d'ale, s'assit à une table sur laquelle on plaça le tout, et se mit à manger avec avidité. Il était au milieu de son repas. A moitié rassasié, il commençait à observer les individus présents dans la salle, quand la porte s'ouvrit et livra passage à un jeune marin au visage énergique, de petite taille, mais solidement bâti, sur le chapeau duquel était inscrit le nom d'un bâtiment français. Un garçon s'élança au-devant de lui ; mais le nouveau venu l'écarta d'un geste et marcha jusqu'au comptoir. Là, tirant de son gousset une grosse montre d'argent, il l'offrit au patron, en disant en français, à voix basse, mais de telle sorte, cependant que Malory ne perdît rien de ses paroles :

—Voulez-vous m'acheter cette montre, Butts ?

—Arrivé d'avant-hier, vous n'avez déjà plus d'argent ? s'écria Butts en feignant quelque surprise.

Depuis quarante ans, il logeait des matelots de tous les pays et parlait, tant bien que mal, trois ou quatre langues.

—Que je sois riche ou ruiné, que vous importe, vieux marsouin ! répondit le matelot. Voulez-vous, oui ou non, me donner trois livres en échange de cette horloge ?

—Trois livres ! Où avez-vous vu que cela vaille trois livres ?

En disant ces mots, Butts avait pris la montre et l'examinait en tous sens.

—Peuh ! fit-il avec dédain, cela n'a pas de valeur !

—Pas de valeur ! la montre que m'a donnée la mère quand j'ai quitté le pays ! Si ma bourse n'était à sec, Butts, vous n'auriez pas vu ce joujou.

—Je vous la payerai une livre.

Vingt-cinq francs ! Mais c'est un vol.

Et ce sera pour vous obliger, ajouta sentencieusement le logeur, car j'aimerais bien mieux ne pas l'acheter. Tenez, gardez, gardez, cela vaudra mieux pour vous et pour moi.

Le marin reprit machinalement sa montre. Tandis que Butts avait cessé de faire attention à lui, il se tenait devant le comptoir, indécis, embarrassé, ne sachant s'il devait s'en aller ou rester. Soudain, Malory lui fit un signe auquel il répondit, en s'approchant de la table où mangeait le capitaine.

—J'ai entendu votre entretien, mon ami, ce dit-elle, mais je ne doit pas résister au désir d'obliger un compatriote. Conservez votre montre. Voici trois livres. Vous me les rendrez quand vous pourrez.

En même temps, il glissait trois pièces d'or dans la main du matelot stupéfait.

Vous prêtez cet or sans me connaître ? dit celui-ci, qui hésitait.

—Votre visage est celui d'un honnête garçon.

—Gardez au moins la montre en gage. Si je vis dans un an, je viendrai vous la demander en vous la remboursant.

—Je ne veux vous priver d'un souvenir qui vous vient de votre mère.

—Eh bien, j'accepte, monsieur. Mais fo de Breton l'entre vous et moi, c'est la vie, à la mort. Je me nomme Bucaille et je sers sur le *Vésure*. Si jamais vous avez besoin d'un poignet solide, il est à votre service.

Et Bucaille tendit ledit poignet à Malory sous la forme d'une main largement ouverte, que le capitaine serra et retint dans la sienne en disant :

—Asseyez-vous un instant, nous boirons ensemble un coup à nos santés.

A continuer.)

Compagnie d'Assurance Mutuelle

— DES —

Marchands de la Nlle-Orléans,

No. 104, RUE DU CANAL.

DIX-NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1873, y compris les primes non expirées l'année précédente ;

Sur risques d'incendie	$1,031,895 30
Sur risques de mer	48,149 47
Sur risques de rivières	82,441 24
Sur risques de rivières	182,543 44
Total des primes	1,007,088 92
En moins—primes non expirées	202,675 00
Montant net des primes, 31 mai 1873	$804,413 92
Pertes payées :	
Sur risques d'incendie	$422,708 38
Sur risques de mer	48,149 47
Sur risques de rivières	62,441 24
Taxes	23,802 42
Réassurances, primes remboursées, profits et pertes	61,084 63
	$620,186 44
A déduire—intérêts moins dépenses	17,775 81—611,491 23
Bénéfices	192,922 59

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Pourvéles hoteliéres	$128,371 15
Bonds des villes	207,060 00
Actions de banques et de chemins de fer	71,128 00
Billets garantis par hypothèque	404,292 30
Billets garantis	153,408 72
Effets à recevoir	67,514 50
Primes en voie de recouvrement	101,926 36
Bonds de l'Etat	1,500 00
Stock d'assurance	1,500 00
Actions du Vallette Dry Dock Comp.	19,800 00
Actions de la Presse à Coton de la Levée	2,300 00
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company	4,000 00
Harbor Protection Company	1,500 00
Association de l'Hôtel St. Louis	5,000 00
Bonds hypothécaires du Odd Fellows Hall	2,000 00
Bonds hypothécaires du Turners Association	5,000 00
Jugement sur billets hypothécaires	8,000 50
En caisse	171,417 14
Cie des steamers de la N.-O., de la Floride et la Havana Sale, avant l'origine	2,000 00
Total de l'actif	$1,386,308 46

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL POURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et souscrit persévérant, ce 9 juin 1873.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le 9 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de QUINZE POUR CENT, COMPTANT, sur le montant des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1873—dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain. Egalement, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt à raison de DIX pour cent par an sur leurs actions.

MERCADIER,
P. Maspero, David McCord,
S. Z. Reid, L. P. Génrès,
M. Puig, P. Fourchy,
F. E. Willis, J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix, J. M. Allen,
Chas. Laisé

10 juin—1

Rapport sur l'Etat

DE LA

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NLLE-ORLÉANS,

A la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du 1er mai, 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$1,606,266 75
Tiré en trop		1,000 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		308,000 00
Bons des Etats-Unis pour garantir les dépôts		100,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		100,000 10
Dû par des agents de rachat et de réserves		622,765 67
Dû par des banques nationales		159 93
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat		52,535 47
Local de la banque	$175,000 00	
Autres propriétés foncières	37,397 22	212,397 22
Dépenses courantes	19,313 31	
Taxes payées	9,576 08	28,891 39
Items comptant (chèques sur des banques locales)	1,010 21	
Echange pour le Clearing House	116,742 08	
Billets de banques nationales	36,142 00	
Petite monnaie courante (y compris les nickels)	9,734 80	
Espèces	50,504 83	
Billets légal tender	443,547 00	660,081 02
		$4,392,577 60

PASSIF.

Capital payé		$500,000 00
Surplus		87,000 00
Escomptes	$28,074 84	
Changes	16,970 24	
Intérêt	41,257 90	
Profits et pertes	55,366 65—141,669 32	
Circulation de banque nationale non rachetée		757,875 00
Dépôts individuels		2,015,216 21
Dépôts des Etats Unis		16,546 18
Dû à des banques nationales		68,114 87
Dû à des banquiers et à des banques de l'Etat		153,564 36
Loyer		3,541 46
		$4,392,577 60

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Moi, A. Luria, caissier de la banque Nationale de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans, déclare solennellement que je crois le tableau qui précède exact.

A. LURIA, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ce 12 mai 1874.

EDGAR GRIMA, Notaire public.

Exact : THOS. L. AIREY,
W. J. PRIERSON,
HENRY C. MILLER,
Directeurs.

14 mai—27

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villerd, Nlle-Orléans

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, rue de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront remis à toutes les heures de leur. Staiffe—1er

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SERVICE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

VILLE DE PARIS, samedi, 30 mai.
LAFAYETTE, samedi, 13 juin.
FRANCE, Sumoun, samedi, 27 juin

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin)
POUR BREST OU LE HAVRE :
Première cabine, $120 ; Seconde cabine, $75.

Billets d'excursion à prix réduits.

Installation parfaite pour quelques passagers d'entrepont à $60.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE,
Agent, 58, Broadway, New-York,
ou A. GRATZ, Agent,
nov—12tf Galier Court, Lettre H. N. O.

Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur le Clyde, faisant le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool, et entre Glasgow et New York, savoir :

STATE OF LOUISIANA	2000 to.	capt. Stewart
STATE OF VIRGINIA	2500 to.	capt. Thompson
STATE OF ALABAMA	2400 ...	capt. Pilot.
STATE OF PENNSYLVANIA	2500 ...	capt. Lecky
STATE OF VIRGINIA	2500 ...	capt. Sadler.
STATE OF GEORGIA	2500 ...	capt. Cooper.
STATE OF NEW YORK	2000 ...	.....
STATE OF FLORIDA	2000 ...	.....
STATE OF OHIO	2000 ...	.....

Les steamers de cette ligne partent de la Nouvelle-Orléans pour Liverpool, directement, toutes les trois semaines.

Il recevra du fret et signera des connaissements pour le Hâvre, Brême, Hambourg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de retour, bons pour 12 MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour espèces sans charge extra.

Une marraine de chantier et un médecin sont engagés sur chaque steamer. On n'en a payé pour leurs soins et pour les médicaments.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent en envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage, s'adresser à

A. K. MILLER & CO.,
Agents.
mai—1an 28 de la rue Carondelet.

Pour Liverpool directement,

prenant des passagers pour le HAVRE.

Le splendide paquebot

PELAYO,

de la ligne régulière du HAVRE, ayant des accommodations supérieures : Salon de dames avec piano, chambre à bains, fumoir pour messieurs, cuisine française et vin à chaque repas ; chaque pagne deux fois la semaine. Ce paquebot ayant un tonnage supérieur à ceux du chargeur, partira vers le 7 de juin, pour LIVERPOOL.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

F. INGATE, Agent,
30 mai—6t No 14, rue de l'Union.

MEXIQUE.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre MEXIQUE et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier

Départ : DE BREME, NILE-ORLEANS.

Strasburg	15 sept.	17 oct.
Frank	12 oct.	14 nov.
Hannover	12 oct.	14 nov.
Moris	27 ...	29 ...

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

Les partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane ; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, et embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans :

Chambres ..... $150 en or.
Entrepont ..... $75 en or.

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Hâvre ou à Brême :

Chambres ..... $150 en or.
Entrepont ..... $75 en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane :

Chambres ..... $75 en or.
Entrepont ..... $40 en or.

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés pour les soussignés

Pour plus de détails, s'adresser à

RD. F. STOCKMEYER, Agent,
8 août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoises-Américaines.

Communication directe entre le Hâvre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par les magnifiques steamers de la Compagnie Germania, Capt. Wilken,
Saxonia, Capt. Schroeder,
—Partiront comme suit—

De Hambourg.	De Hâvre.	De Santander.	De Nlle-Orléans.
		"Vandalia."	
Janv. 31	Fév. 3	Fév. 5	Mars 11/74
		"Germania"	
Mars 14	Mars 17	Mars 21	Avril 21

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Hâvre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour, à la Havane, à Southampton, (éventuellement au Hâvre), pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR.

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, ou à Hamburg :

Première Cabine, $150—Entrepont, $35.
De Hâvre, de Hambourg, de Southampton, à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans :
Première Cabine, $150—Entrepont, $40.

On peut obtenir des billets de passage du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, pour la Nouvelle-Orléans.

On signera des connaissements pour tous les ports du continent, entre le Hâvre et Cronstadt.

MM. Focke Wilkens & Co., à Galveston, et M. Ernest Cucullu, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements pour la ligne de navigation pour du fret expédié de Galveston ou de Mobile et pour les passagers à bord sur les steamers de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans.

Pour plus amples informations, s'adresser à

C. WILLIAMS, MILLER & CO.,
Agents-Généraux.
No 15, Rue de la Commune,
C. B. RICHARD & SOAS,
Agents-Généraux de Passage,
No 5, Place de la Bourse, New York.
F. BROMBERG, Mobile,
Agents pour le Passage. 2août—1om

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
JAMES BYRNES,

Le steamer

NEW ORLEANS,

Clapp commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

DIMANCHE 31 mai, à 5 h. M. M.

Passage ..... $50.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 61.

Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Louisiane.

VINGTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année, expirée le 26 février 1874 ..... $661,129 19

Savoir : Primes d'incendies $226,595 51
Primes de mer 297,699 28
Primes de rivières ..... 59,854 40 — 564,129 19

En moins—primes non expirées 22,125 60
Primes remboursées ..... 10,238 26 — 33,463 26

Montant net des primes $530,665 93
Pertes par l'incendie $178,535 90
Pertes sur mer 156,374 45
Pertes sur rivières 45,535 61

Total des pertes payées